



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20170725-CONS-AG-17-085
-DE
Date de réception préfecture : 28/08/2017

Conseil du 25 juillet 2017

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet : Soutien aux animations économiques, touristiques et numériques 2017 – 2^{ème} programmation

L'An Deux Mille dix-sept, le 25 juillet à 9h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 18 juillet 2017.

ETAIENT PRESENTS : Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Valérie BIANCHI, Philippe PERETTI, Marie-Dominique CARRIER, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, François-Xavier RIOLACCI, François TATTI, Jean ZUCCARELLI.

ONT DONNE POUVOIR :

| | | |
|---------------------------|---|----------------------------|
| Marie-Paule HOUEMER | à | Jean ZUCCARELLI |
| Catherine MEZZANA | à | Emma MUSSIER |
| Louis POZZO DI BORGO | à | Marie-Christine BERTOLUCCI |
| Gilles SIMEONI | à | Ivana POLISINI |
| Céline SIMONI-PIACENTINI | à | Jean BIAGGINI |
| Pierre-Michel SIMONPIETRI | à | Marie-Dominique GIAMARCHI |
| François VESPERINI | à | Julien MORGANTI |
| Michel CASTELLANI | à | Mattea LACAVE |

QUORUM : 21

ABSENTS : Guy ARMANET, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Pierre-Noel LUIGGI, Etienne PERFETTI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Objet : Soutien aux animations économiques, touristiques et numériques 2017 – 2^{ème} programmation

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux animations économiques, touristiques et numériques approuvé par le Conseil communautaire du 30 mai 2017 ;

Considérant les demandes de soutien financier 2017 des organisateurs de manifestations parvenues à la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que ces manifestations répondent de façon directe aux objectifs définis par la Communauté d'Agglomération de Bastia :

- Rayonner sur une grande partie du territoire communautaire ;
- Accroître l'attractivité et la notoriété du territoire ;
- Générer des retombées économiques pour le territoire.

Vu les avis favorables du Bureau du 17 juillet 2017 et du Bureau du 24 juillet 2017 ;

Vu le rapport de présentation n°13 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'accorder une subvention d'un montant de :

- 8 000 euros à la CCI de Haute Corse pour l'organisation du Shopping de nuit 2017 ;
- 3 000 euros à l'Association des Commerçants et Artisans de Furiani pour son plan de redynamisation du commerce de proximité sur Furiani 2017.

AUTORISE

Le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget primitif 2017 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **28 AOUT 2017**
et publication ou notification
du **29 AOUT 2017**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHI MAOUI



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.